



# Rapport d'activité 2021

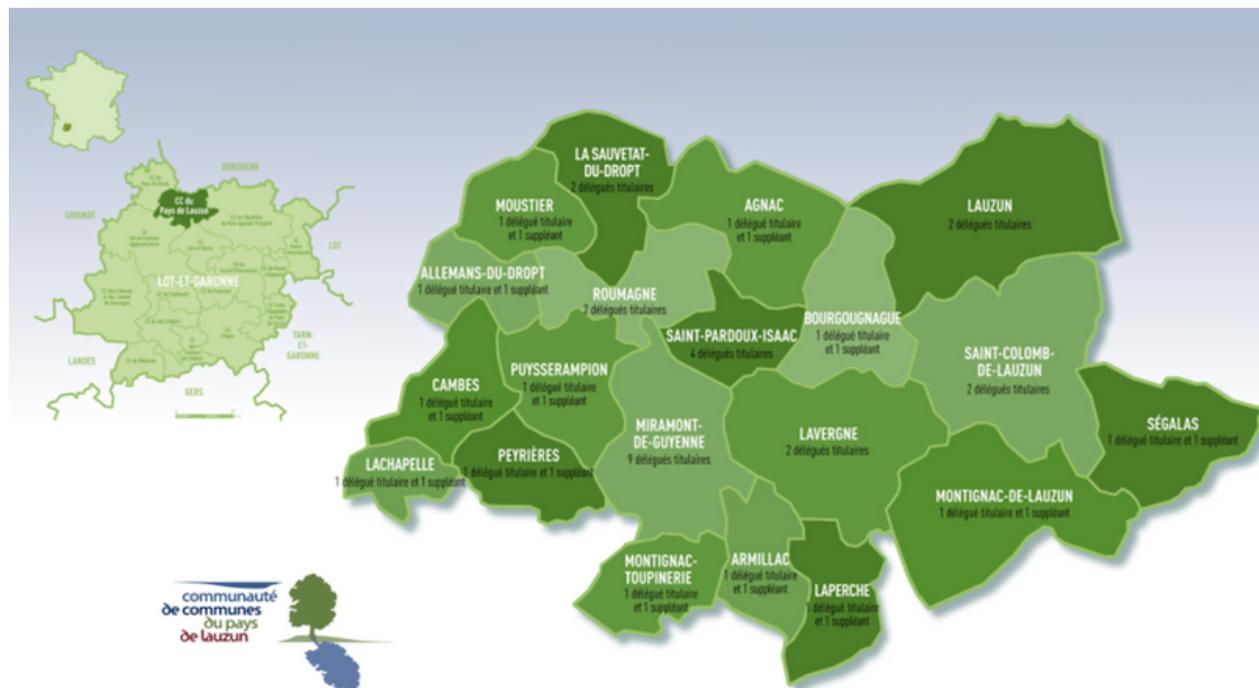
# Sommaire

Le territoire	p.2
Les compétences	p.3
La gouvernance	p.4
Les services communautaires	p.6
Aménagement et développement du territoire	p.11
Environnement	p.15
Services à la population	p.16
Patrimoine	p.18

# Le territoire

Situé au nord du Département du Lot-et-Garonne, à la limite de la Dordogne, la Communauté de communes du Pays de Lauzun est un territoire principalement rural composé de plusieurs centres-bourgs dominants.

La Communauté de communes du Pays de Lauzun a été créée le 23/12/1993.



20  
communes

population  
10 412 HAB.



territoire  
242.80 KM<sup>2</sup>

# Les compétences

## Aménagement et développement du territoire

- Urbanisme
- Développement économique
- Tourisme
- Logement
- Mobilité

## Environnement

- GeMAPI
- Gestion des déchets

## Services et actions communautaires

- Santé
- Enfance
- Equipements sportifs

## Patrimoine

- Voirie
- Bâtiments

# La gouvernance

La Communauté de communes du Pays de Lauzun est régie par différentes instances :

- Le Conseil communautaire, avec ses 38 conseillers, représente les 20 communes du territoire. Il est l'organe de décision qui définit la politique de la Communauté. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions et le Bureau communautaire. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes.
- Le Bureau communautaire, composé du Président, des Vice-Présidents et de l'ensemble des Maires des 20 communes. Il se réunit avant chaque Conseil communautaire.
- Le Bureau restreint réunit le Président et les Vice-Présidents ayant reçu délégation. Il débat des actions et projets relevant des champs de compétences de la Communauté de communes avant leur présentation en Bureau communautaire puis en Conseil communautaire.
- Les Commissions thématiques correspondantes au périmètre des délégations des Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et projets qui sont soumis au Bureau et au Conseil communautaire. Ces commissions émettent des avis consultatifs.

189  
délibérations

conseils communautaires  
11 RÉUNIONS

réunions de commissions par thématiques

1 VOIRIE	2 PROSPECTIVE
5 FINANCES	7 SPORT
2 URBANISME, HABITAT	4 ENVIRONNEMENT
7 ÉCONOMIE, TOURISME, AGRICULTURE	8 CULTURE



## LE BUREAU



**Emilien ROSO**  
Président  
Maire d'Allemans-du-Dropt



**Claudine EON**  
1ère Vice-Présidente  
Commission Finances  
Maire de Moustier



**Jean-Pierre BARJOU**  
3ème Vice-Président  
Commission Environnement  
Maire de Lauzun



**Jean-Marie FARBOS**  
5ème Vice-Président  
Commission Sport-Santé  
Adjoint - Mairie Roumagne



**Cécile RICHARD**  
7ème Vice-Président  
Commission Culture  
adjointe mairie  
de Miramont-de-Guyenne



**Jean-Marie CONSTANTIN**  
2ème Vice-Président  
Commission Voirie-Espaces Verts  
Maire de Bourgoynague



**Jean-Noël VACQUE**  
4ème Vice-Président  
Commission Economie-Tourisme-  
Agriculture  
Maire de Miramont-de-Guyenne



**Jean-Luc GARDEAU**  
6ème Vice-Président  
Commission Habitat-Urbanisme  
-Mobilité  
Maire de La Sauvetat-du-Dropt



**Jean-Marie LENZI**  
8ème Vice-Président  
Commission Prospective-Politiques  
Contractuelles  
Maire de Montignac-de-Lauzun

## LES CONSEILLERS



**Guillaume POULIQUEN**  
Maire  
Agnac



**Daniel BAURY**  
Maire  
Armillac



**Jean-Claude RAPHALEN**  
Maire  
Cambes



**Marie CORBEL**  
Maire  
Lachapelle



**Mickaël GUERN**  
Maire  
Laperche



**Cyrille SAURON**  
Adjoint  
La Sauvetat-du-Dropt



**Jean-Paul TRILLES**  
Adjoint  
Lauzun



**Jacques RIEMENSBERGER**  
Maire  
Lavergne



**Jean MARBOUTIN**  
Adjoint  
Lavergne



**Gianni MENEGHELLO**  
Conseiller Municipal  
Miramont-de-Guyenne



**Nora GALLO**  
Conseillère Municipale  
Miramont-de-Guyenne



**Luc SAUVE**  
Adjoint  
Miramont-de-Guyenne



**Christelle SAINT BAUZEL**  
Adjointe  
Miramont-de-Guyenne



**Christophe TRIQUET SABATE**  
Conseiller Municipal  
Miramont-de-Guyenne



**Samira TAFTI**  
Conseillère Municipale  
Miramont-de-Guyenne



**Jérôme COTTIER**  
Conseiller Municipal  
Miramont-de-Guyenne



**Jean-François BOULAY**  
Conseiller Municipal  
Miramont-de-Guyenne



**Guylaine BISSON**  
Conseillère Municipale  
Miramont-de-Guyenne



**Claude ETIENNE**  
Conseiller Municipal  
Miramont-de-Guyenne



**Christophe VERGNÉ**  
Maire  
Montignac-Toupinerie



**Christel PICCOLO**  
Maire  
Peyrière



**Christian PENOT**  
Maire  
Puyserampion



**Eric TRELLU**  
Maire  
Roumagne



**Bernard NAVARRO**  
Adjoint  
Saint-Colomb-de-Lauzun



**Marie-José BONADONA**  
Maire  
Saint-Pardoux-Isaac



**Pascale DALTO**  
Adjointe  
Saint-Pardoux-Isaac



**Laurent BELLOT**  
Adjoint  
Saint-Pardoux-Isaac



**Vincent LAFON**  
Conseiller Municipal  
Saint-Pardoux-Isaac



**Annick CALLEWAERT**  
Maire  
Ségalas

# Les services communautaires

## Administration générale

Le service Administration générale a pour mission principale la préparation, l'organisation et le suivi des différentes réunions des instances communautaires. L'accueil du siège social de la Communauté de communes lui est rattaché.

## Communication

Le service communication garantit la diffusion de l'information et des programmes d'animations aux différents publics (élus, acteurs économiques, associations, touristes...) via le site Internet de la Communauté de communes.

Depuis le 31 mars 2021, les réunions de Conseil communautaire sont suivies en live sur Facebook.

## Finances

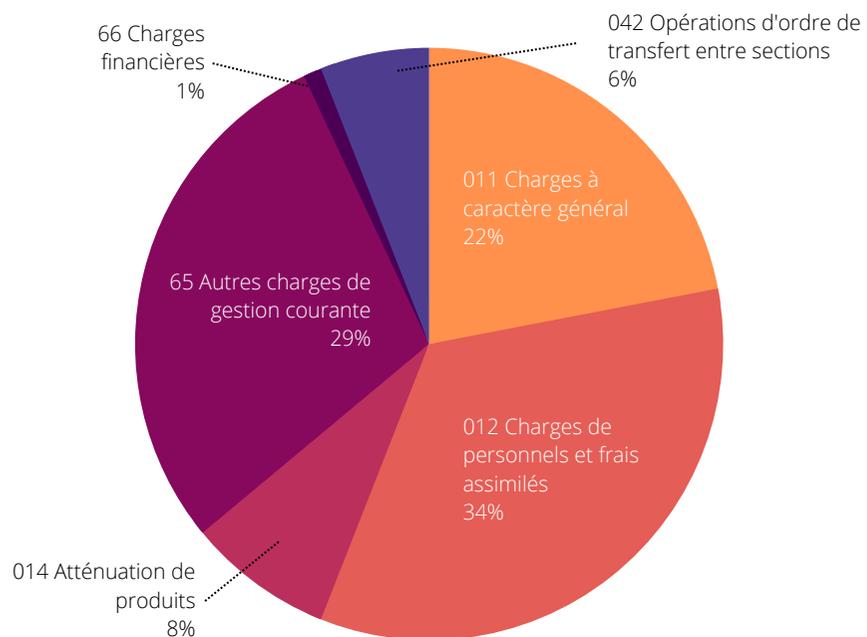
Le service Finances élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la réalisation des emprunts.

La Communauté de communes du Pays de Lauzun gère un budget principal et 2 budgets annexes : ZAC ST PARDOUX ISAAC et PRESTATIONS AUX COMMUNES CCPL.



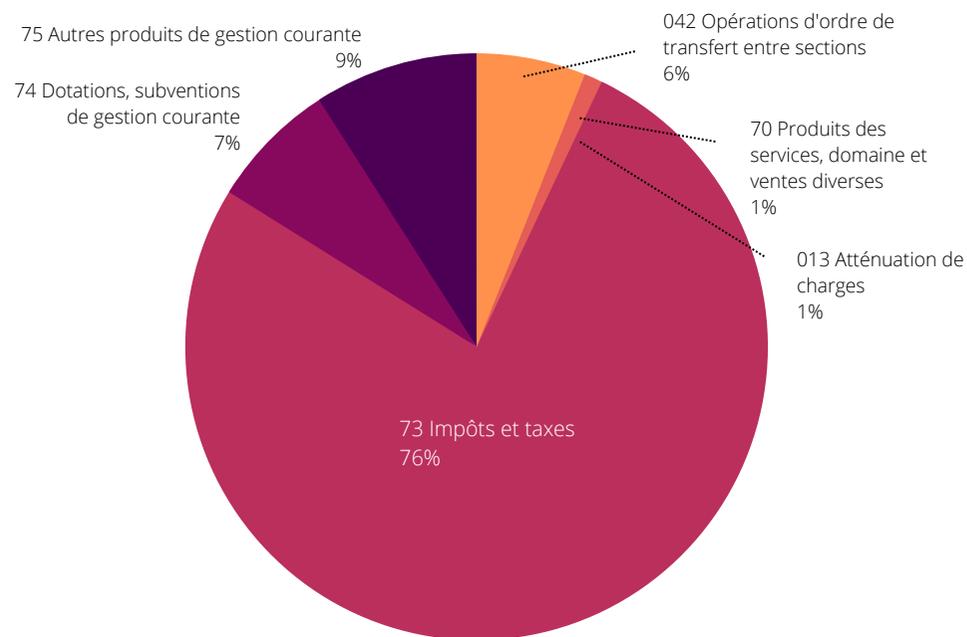
## Dépenses de fonctionnement

4 267 440,98€



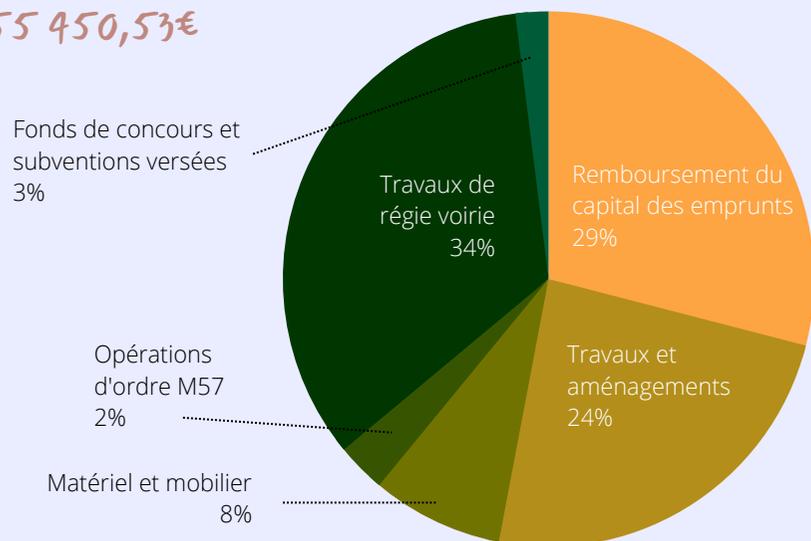
## Recettes de fonctionnement

4 959 075,28€



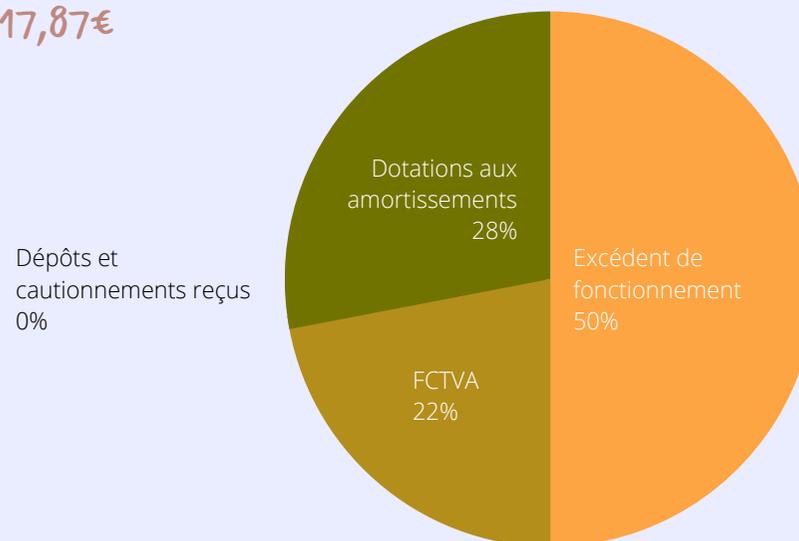
## Dépenses réelles d'investissement

855 450,53€



## Recettes réelles d'investissement

899 217,87€



## Fiscalité directe locale

TAXES	TAUX
Taxe Foncière (bâti)	1.38%
Taxe Foncière (non bâti)	58.21%
Cotisation Foncière Entreprises (CFE)	10.00%
Fiscalité professionnelle de zone	22.48%

La Communauté de communes dispose de deux budgets annexes assujettis à la TVA :

- Un budget pour les activités économiques de la zone de Rébéquet située sur la commune de ST PARDOUX ISAAC. Les recettes proviennent des loyers.
- Un budget pour les prestations de services effectuées par le service Voirie auprès des communes. Ce budget a été créé en avril 2021.

	RECETTES	DEPENSES
ZAC ST PARDOUX ISAAC	9 600€	2 887.98€
PRESTATIONS AUX COMMUNES	40 714.41€	40 714.41€

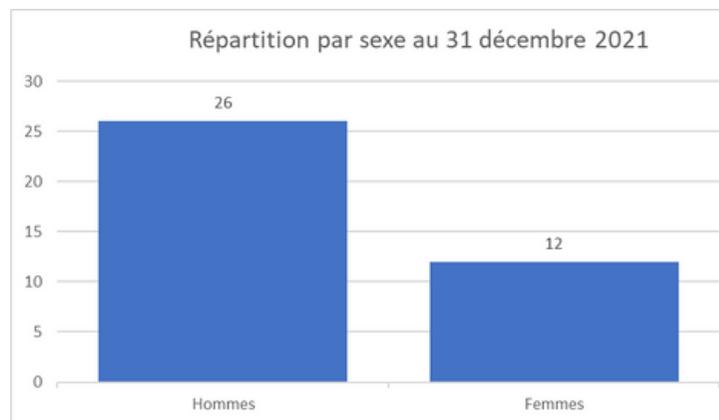
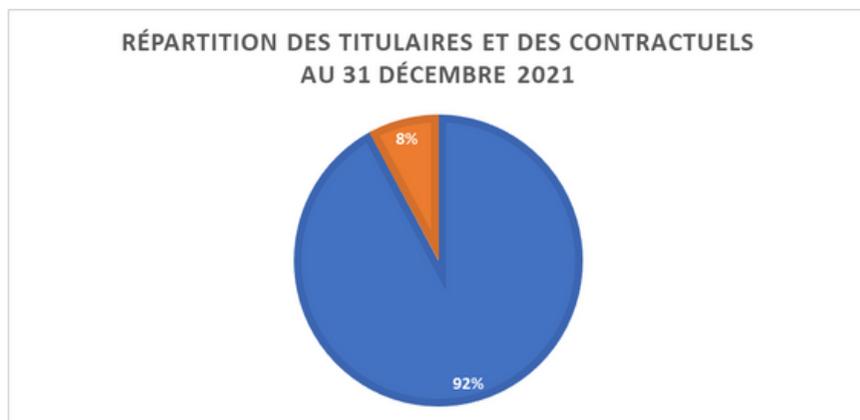
# Ressources Humaines

Fait marquant 2021 : la crise sanitaire du COVID-19 a impliqué une forte adaptabilité des services et de nouvelles organisations pour assurer la continuité des services (renfort entre services).

Le télétravail a été mis en place, pour répondre à l'obligation gouvernementale, lorsqu'il était compatible avec les missions de chaque service.

Mouvements dans l'année :

- 1 rupture conventionnelle
- 2 arrivées par mutations
- 3 contrats de projet
- 8 stagiaires recrutés
- 5 CDD



38  
agents

agents employés  
35 TITULAIRES  
STAGIAIRES

agents employés  
3 CONTRACTUELS

# Urbanisme

Le service d'Application du Droit des Sols (ADS) mutualisé entre 9 communes est assuré par la Communauté de communes depuis 2015, dans le cadre de la loi NOTRe. Les permis de construire, les déclarations préalables ou encore les certificats d'urbanisme sont instruits par le service. Celui-ci intervient en appui ponctuel auprès des communes.

Un premier groupement de 5 communes s'est lancé dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sur les 5 communes concernées, 4 sont en carte communale et 1 sans document.

Le service accompagne ces communes sur les aspects techniques. Le diagnostic a débuté fin 2021.

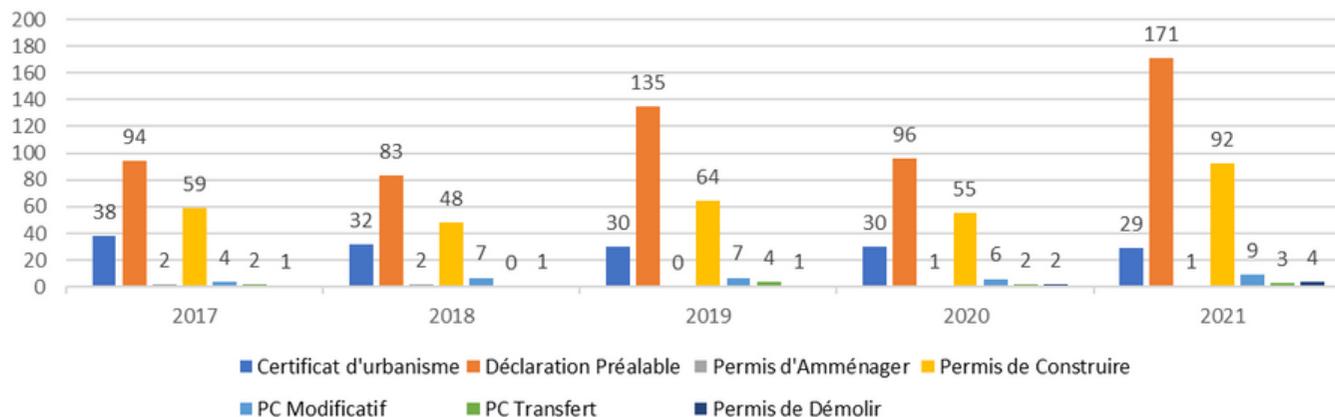
Liste des communes instruites par le service ADS : AGNAC, LAUZUN, LAVERGNE, MIRAMONT DE GUYENNE, MOUSTIER, PEYRIERE, ROUMAGNE, ST PARDOUX ISAAC, LA SAUVETAT DU DROPT.

demandes permis de construire **92**

demandes de déclarations préalables **171**

instruits **309** dossiers

Evolution par année / type de demande



# Aménagement et développement du territoire : Economie, Tourisme, Urbanisme, Logement, Cadre de vie

## Développement économique

La Communauté de communes **gère la zone d'activités « ZAC de Rébéquet »** située sur la commune de SAINT PARDOUX ISAAC.

L'Hôtel d'entreprises, créé en 2011, est composé de deux locaux de 75 m<sup>2</sup> à 200€ HT de loyer et d'un local de 175 m<sup>2</sup> à 400€ HT de loyer. Tous comprennent un bureau, un atelier et des sanitaires.

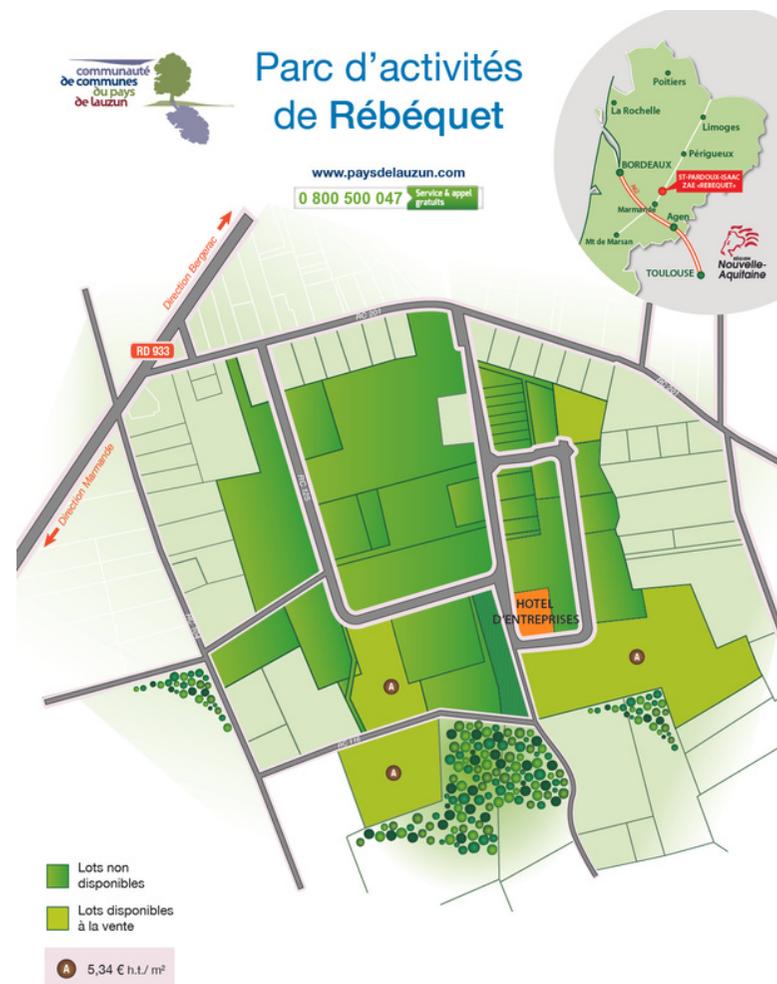
La Communauté de communes **apporte également son soutien financier aux entreprises et artisans du territoire dans le cadre de l'OCMACS ou Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services**. En 2021, 7 projets ont été accompagnés soit un montant total de 28 660,93€ versé par la Communauté de communes.

dossiers OCMACS

7 ACCOMPAGNÉS

Autre temps fort :

- Une soirée dédiée aux entreprises en octobre 2021 : 50 entrepreneurs ont pu échanger avec les partenaires économiques et Pôle Emploi.



## Agriculture

La Communauté de communes soutient les agriculteurs qui s'installent dans le respect de la convention passée avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

En 2021, la Communauté de communes a aidé financièrement 6 agriculteurs non bénéficiaires de la Dotation Jeunes Agriculteurs pour leur installation soit un montant total de 18 000€, dans les secteurs suivants : élevage, apiculture, bois, maraîchage, pruniculture.

La Communauté de communes a construit un nouveau partenariat avec l'Association Départementale des Piégeurs et le Syndicat de Rivière et Dropt Aval pour organiser des opérations de piégeage des ragondins.

soutien aux agriculteurs  
6 ACCOMPAGNÉS

3  
secteurs de  
piégeage

393  
ragondins  
piégés

## Tourisme

La Communauté de communes a délégué cette compétence à l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun (OTPL) qui assure la collecte, la diffusion de l'information et la promotion touristique du territoire. L'accueil des visiteurs se fait sur 3 bureaux d'informations touristiques situés sur les communes d'Allemans du Dropt, Lauzun et Miramont de Guyenne.



160 000 €  
subvention

# Urbanisme et Habitat

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

C'est un projet qui comprend une stratégie de développement de l'espace, des règles du jeu à respecter pour les prochaines années et d'autres documents tels qu'un diagnostic du territoire et une évaluation environnementale. Tout ça s'applique sur un grand territoire, 107 communes : le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne qui comprend 1 Communauté d'Agglomération (VGA) et 3 Communautés de communes (CCCLG, CCPL, CCPD).

Pour construire ce projet partagé avec les acteurs du territoire, le SCoT a fait l'objet de nombreux temps de débats, d'échanges et de concertation et une dizaine d'ateliers thématiques destinés aux élus de l'ensemble des collectivités.

## Programme d'Intérêt Général Habitat (PIG)

La Communauté de communes apporte son soutien aux travaux de rénovation énergétique. Pour 2021, 10 dossiers ont été aidés financièrement par la collectivité soit un montant total de 10 000€.

## Programme « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) et « Petites Villes de Demain » (PVD)

En juin 2021, la Communauté de communes signait la convention d'adhésion au programme PVD. En juillet 2021, il était procédé au recrutement et à l'embauche du chef de projet PVD. S'en suivi en octobre 2021 le lancement de l'étude de revitalisation du territoire qui préfigure la convention d'ORT via l'assistance technique du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

## Logements communautaires

Entre 2000 et 2004, 2 logements locatifs mitoyens de type T4, avec espaces verts privatifs, ont été construits sur 3 communes de la Communauté, soit 6 logements par an.

En 2005, 2 logements sur 6 communes ont été construits.



Seules les communes de Lachapelle et Puysserampion n'ont pas encore de logements sociaux. Faits marquants 2021 : réalisation d'un programme d'isolation des combles à 1€ sur la quasi-totalité des logements.

- 8 locataires sont entrés en 2021.

S'ajoute à ces 36 logements sociaux, le Hameau intergénérationnel situé à « La Concade », sur la commune d'Allemans du Dropt, qui a vu la création en 2010 de 13 logements T2 et T3 conventionnés.

- 1 couple de locataire est entré en 2021.



# Environnement

## Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La Communauté de communes a délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GeMAPI) aux Syndicats de Rivière.

## Gestion et collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée en porte-à-porte sur 11 communes du territoire, par une équipe de 5 agents intercommunaux doté de 2 camions-bennes. La collecte est assurée en point d'apport volontaire sur 9 communes du territoire. La collecte du verre est réalisée, par une entreprise, aux points d'apports volontaires installés sur les 20 communes du territoire.

La déchèterie communautaire, située sur la commune de Miramont de Guyenne, reçoit l'ensemble des autres déchets (sous condition) : tout venant, déchets verts, bois, carton, gravats, textiles...

## Prévention et réduction des déchets

La Communauté de communes a procédé au recrutement d'un animateur biodéchets en juillet 2021 avec pour mission de sensibiliser la population à la réduction des déchets avec diverses actions de sensibilisation : distribution de composteurs...

2021 : **14 actions de sensibilisation** (scolaires, professionnels de la restauration, élus, guides composteurs)

**35 composteurs distribués aux particuliers**

**8 plateformes équipées ou rééquipées (17 composteurs)**

2125  
tonnes  
OM

499  
tonnes  
RECYCLABLE



449  
tonnes  
VERRE

3 612  
tonnes  
DÉCHETTERIE

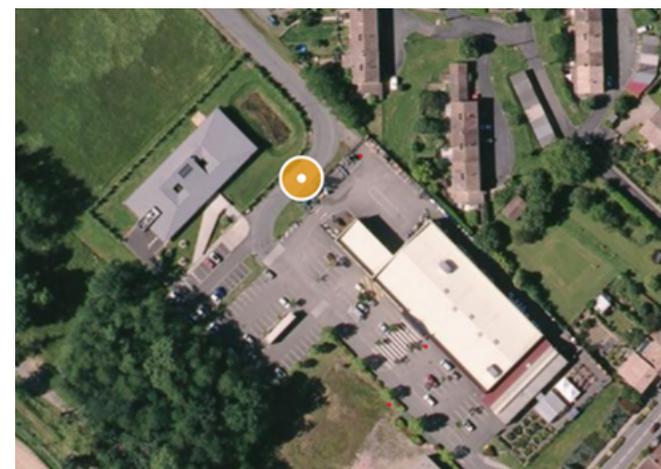
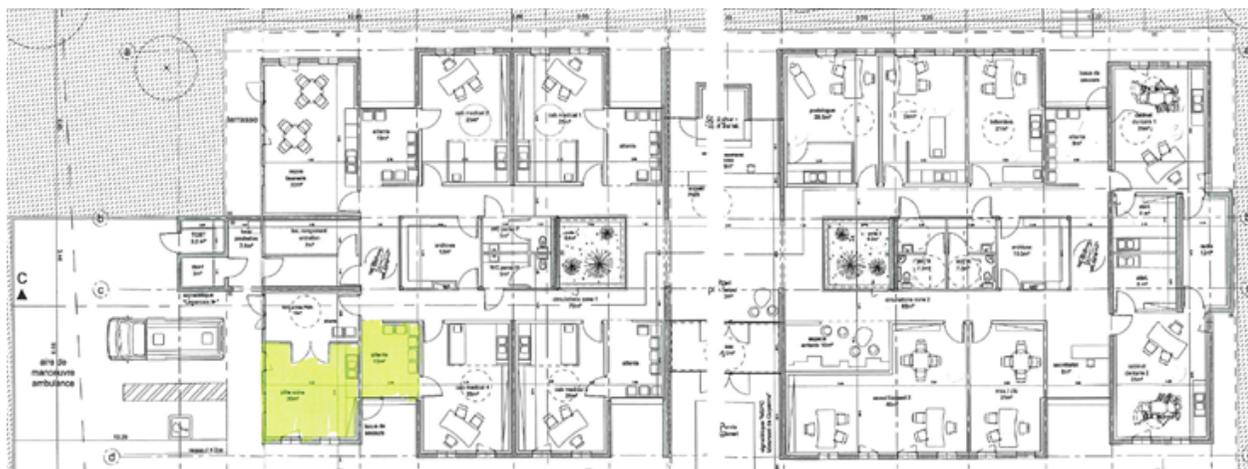
42 251  
passages  
DÉCHETTERIE



# Services à la population

## Santé : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Ouverte en décembre 2014, elle accueille divers professionnels de santé (2 médecins généralistes, 2 podologues, 1 ergothérapeute, 1 orthoptiste, 2 chirurgiens-dentistes, le Centre Médico Psychologique « antenne La Candélie », l'UNA GUYENNE 47).



Les cabinets sont loués à 10 € HT le m<sup>2</sup> et la CCPL prend à sa charge l'électricité, l'eau, l'entretien des locaux communs et des espaces verts.

## Équipements sportifs

La Communauté de communes assure la gestion des équipements sportifs communautaires suivants :

- Stade de foot « Pierre Périé » et local Canoë Kayak situés sur la commune de La Sauvetat du Dropt ;
- Stade de rugby « Jean Carretier » situé sur la commune de Miramont de Guyenne ;
- Stade de foot « Marcel Mennechet » situé sur la commune de Miramont de Guyenne.

Faits marquants 2021 : mise en place d'un règlement des Fonds de Concours pour les équipements sportifs, pose de filets pare-ballon et d'abri de touche, installation d'un arrosage intégré sur le terrain d'honneur de rugby.

## Enfance/Jeunesse

La Communauté de communes soutient au fonctionnement de l'association Amicale Laïque de Miramont de Guyenne, gestionnaire de l'accueil de loisir sans hébergement de Miramont de Guyenne accueillant les enfants sur le temps extra-scolaire. En 2021, la Communauté de communes a versé la somme de 100 000€ à cette association.

## Culture

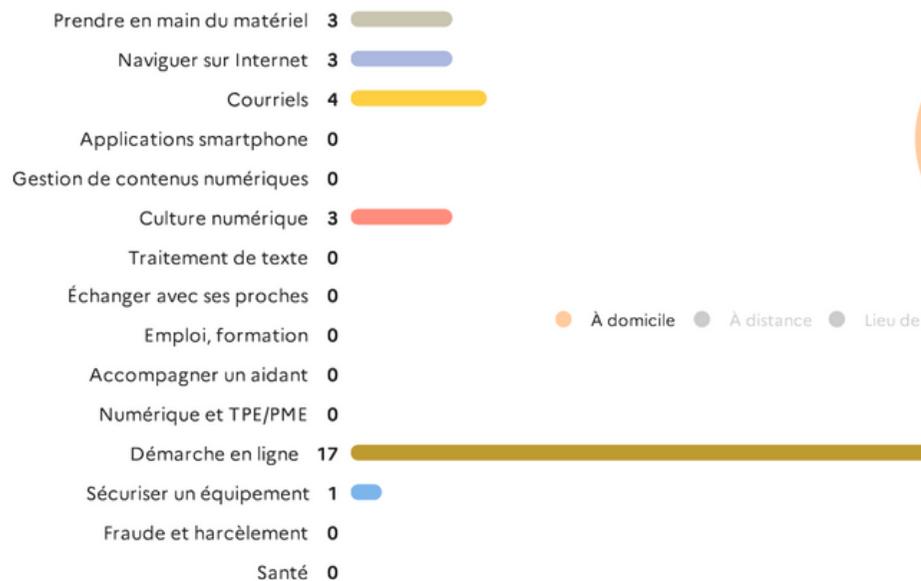
La Communauté de communes participe à la programmation et l'organisation d'actions culturelles soit en gestion directe soit par le biais d'associations culturelles (STACCATO et BASTID'ART).

Faits marquants 2021 : évènements organisés par la Communauté : Concours de contes et nouvelles avec remise des prix le 8 octobre, Randonnée du patrimoine le 4 septembre à Montignac de Lauzun, itinérance culturelle en Pays de Lauzun : 9 communes subventionnées soit un montant total de 11 700€.

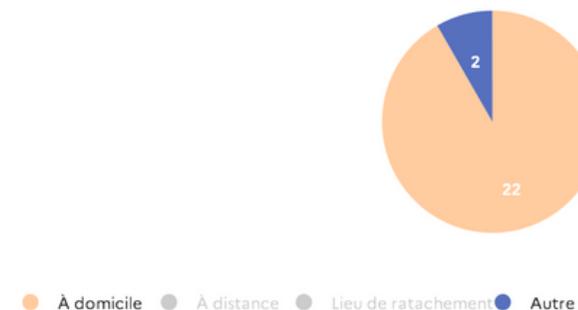
## Conseillère numérique

Une conseillère numérique a été embauchée en octobre 2021 afin d'aider les usagers à mieux manipuler les outils numériques et à effectuer certaines démarches.

Thèmes des accompagnements



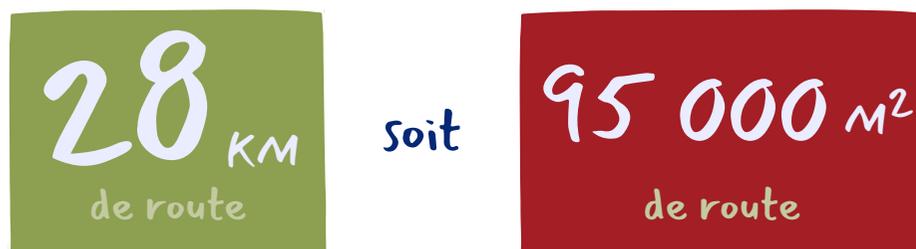
Lieux des accompagnements



# Patrimoine

## Voirie

Le service Voirie de la Communauté de communes intervient auprès des communes pour divers travaux : fauchage, émulsion, espaces verts... Pour 2021, les travaux communes représentent 1 200 heures, toutes tâches confondues.



Elle a à sa disposition 415km de route soit 1 477 194 m.<sup>2</sup>

## Bâtiments

La Communauté de communes dispose de plusieurs bâtiments communautaires : la maison communautaire qui abrite l'essentiel des services administratifs, le bureau Finances/RH, la Maison des Saveurs qui abrite depuis le début du second semestre 2021 le service Environnement, le local des archives (sous le bureau comptabilité/RH) qui a été aménagé en 2021 avec la mise en place de rayonnages et de travaux d'isolation et d'éclairage.

